

La communication non verbale dans la relation patient / soignant

Contexte

La loi n°2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé indique que : « aucun acte médical ni aucun traitement ne peut être pratiqué sans le consentement libre et éclairé de la personne et ce consentement peut être retiré à tout moment ». La communication autour du soin est un élément central qui peut générer autant de satisfaction que d'insatisfaction auprès des usagers. Les soignants sont conscients que la communication avec le patient, et plus particulièrement avec les patients non-communicants, peut être altérée. Aussi, leurs compétences dans ce domaine doivent être développées pour satisfaire une meilleure prise en soin et éviter des sources de stress. Pour entrer en interaction avec un patient non-communicant, il est nécessaire que les personnels soignants puissent comprendre rapidement son mode de communication. Mais ils doivent également se faire comprendre afin de lui transmettre toutes informations dont celles nécessaires à ses soins, comme prévu par la réglementation française

Objectifs

- Proposer une prise en charge adaptée aux patients non communicants en favorisant la relation patient / soigné
- Identifier les patients non communicants
- Repérer les situations dans lesquelles les échanges verbaux entre patients et soignants sont altérés
- S'approprier les techniques de communication non verbale
- Expliquer les consignes appropriées aux patients et les faire participer aux soins
- Échanger avec le public concerné

Renseignements complémentaires

Pour plus d'informations :

Léa MATRULLO (l.matrullo@anfh.fr) 04.91.17.71.38

Public

L'ensemble des personnels soignants des établissements de santé

Exercice

2024

Code de formation

1.09

Nature

AFN

Organisé par

FORMAVENIR PERFORMANCES / ELIDE FORMATION

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Modules

- **ELIDE FORMATION**
[Durée : 21 heures](#)
- **FORMAVENIR PERFORMANCES**
[Durée : 21 heures](#)